

Brevet Fédéral de Spécialisation Handi Surf

« Accueil et Inclusion des Personnes en Situation de Handicap »



Domaine de compétence

Le BFSHS est capable en complément des compétences liées aux diplômes du BIF, BPJEPS ou BEES Surf de:

- **préparer un projet d'action, d'animation sportive à partir des caractéristiques des publics et de leurs environnements.**
- **Animer et construire des séances de surf incluant des personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, mental ou psychique).**
- **Le BFSHS permet au moniteur titulaire de faire une demande de "Label Handi Surf" pour sa structure.**

Fiche technique

Durée de formation : 85 heures de formation

- 35h Formation théorique en centre de formation : wsa Guidel
- 50 h Stage de mise en situation pédagogique en structure labellisée Handi Surf ou par dérogation du directeur de l'Association Nationale Handi Surf, (25h dans le domaine du handicap moteur ou sensoriel et 25h handicap mental ou psychique).

Coût de formation :

- **250 €** si la formation n'est pas prise en charge par un OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés)
- **500€** si celle-ci est prise en charge par un OPCA

Pour entrer en formation :

- Formation ouverte à tout candidat en formation pour ou titulaire d'un BIF ,BPJEPS ou BEES option Surf.
- être à jour de licence FFS pour l'année en cours et de recyclage secourisme.

Organisation de la formation :

- FFS et Ligues
- Equipe pédagogique validée par la Direction de L'Association Nationale Handi Surf .
- **la formation a lieu si un minimum de 8 inscriptions.**

Comment s'inscrire !

Renseignement FFS et ligue de surf de Bretagne

Dossier d'inscription à retourner complet par courrier à :

FFS
123 Boulevard de dunes,
40150 HOSSEGOR



Contenu de formation

1 : Etre capable de préparer un projet d'actions d'animation sportive à partir des caractéristiques des publics et de leurs environnements.

Objectifs de formation

- ✓ Caractéristique du modèle de l'Association Nationale Handi Surf.
- ✓ Le cadre juridique : loi du 11 février 2005.
- ✓ Repérer les caractéristiques des personnes (déficiences, troubles).
- ✓ Définir les conséquences pratiques liées à ses caractéristiques.
- ✓ Identifier les besoins singuliers des personnes (répercussions psychologiques et affectives, construction identitaire, capacités à apprendre, sens donné à sa pratique...).
- ✓ Prendre en compte leur environnement éducatif, social, économique, culturel (structures spécialisées, fédérations sportives...).
- ✓ Communiquer avec les partenaires du projet (famille, professionnels du secteur spécialisé, du secteur fédéral).
- ✓ Identifier les demandes des partenaires.
- ✓ Communiquer les réalisations et progrès des personnes
- ✓ Proposer aux partenaires les prolongements aux projets

2 : Contenus de formation :

Ils alternent des apports théoriques

Le dispositif Handi Surf. « Directeur/Fondateur de l'association ou une personne nommée par ses soins ».

Le cadre juridique : loi du 11 février 2005 « cadre référent ligue »

Les partenaires du projet : le MJS, l'Etat et les Collectivités, le Comité Olympique.

Physiopathologie du Handicap sensoriel/moteur, conduites à adopter. « Professionnel référent par ligue »

Le handicap mental et psychique: typologies, caractéristiques et attitudes à adopter.
« Professionnel référent par ligue »

Prendre en compte leur environnement éducatif, social, économique, culturel (structures spécialisées, fédérations sportives...). « cadre référent ligue »

Communiquer avec les partenaires du projet (famille, professionnels du secteur spécialisé, du secteur fédéral). « cadre référent ligue »

Identifier les demandes des partenaires. « cadre référent ligue »

Communiquer les réalisations et progrès des personnes « cadre référent ligue »

Proposer aux partenaires les prolongements aux projets « cadre référent ligue »

Le fil conducteur de la formation est un projet que l'on demande au stagiaire de commencer à formaliser à partir des connaissances théoriques et des situations vécues au cours du stage.

Epreuve de certification

À l'issue de la formation et des heures de stages, un dossier sous forme de projet de développement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs aidants portant sur les connaissances acquises et la formulation d'une démarche de ce projet, sera demandé à chaque stagiaire.

